

I4 Légion

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie de l'AIN.

Section de Nantua.

Brigade de Bellegarde.

N°1008 du 20/II/1944.

Procès-verbal, de renseignements sur le meurtre du jeune Gudin commis par les troupes Allemandes a Ochiaz (AIN) au mois de juillet 1944.

Ce jourd'hui, vingt décembre, mil neuf cent quarante quatre, à quatorze heures,

Nous Soussignés: GIVERNAUD, Fernand, et BUISSON, Marcel,

gendarmes à la résidence de Bellegarde, département de l'AIN, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en vertu de communes à OCHIAZ (AIN), et agissant en vertu d'une commission rogatoire de M. le juge d'Instruction de Nantua, en date du 2 décembre 1944 (transmission Section N° 5503/3 du même mois) à l'effet de recueillir des renseignements sur le meurtre du jeune GUDIN par les troupes Allemandes le 17 juillet 1944. Pour l'exécution, nous nous sommes livrés à une enquête, au cours de laquelle nous avons entendu:

Monsieur BRUN, Louis, 32 ans, Ex-Maire de la commune d'OCHIAZ (AIN), qui nous a fait la déclaration suivante:

Lors du passage des troupes Allemandes pour la répression contre les MAQUIS de la région, des soldats ont occupé le village d'OCHIAZ, le 17 juillet 1944, afin de rechercher les "TERRORISTES" dont ils avaient la liste qui comportait trois noms, mais ceux-ci n'ont pas été découverts.

Le jeune GUDIN qui travaillait dans un champ de pommes de terre à proximité du village a été arrêté et emmené à l'extrémité sud du village emportant un appareil téléphonique trouvé par les allemands dans son champ. Ce poste aurait été déposé par une tierce personne dans le dit champ.

Le jeune GUDIN a été conduit à Vouvray (AIN) devant la Mairie où se trouvait trois jeunes gens arrêtés le matin même par les allemands. Après lui avoir lié les mains derrière le dos il a été attaché avec un autre.

Vers onze heures le convoi est passé à Ochiaz et marchait direction Seyssel (Ain), où j'ai appris qu'ils avaient été fusillés le soir même après d'horribles tortures. GUDIN a été inhumé à SEYSSEL et par la suite ramené au cimetière d'Ochiaz.

Jé ne puis vous dire le nom de l'unité ni le numéro du régiment qui opéraient dans la région. Aucun milicien ne participait à l'opération.

Lecture faite, persiste et signe.

EXPEDITION



Le 21 Décembre 1944.

VU et transmis par le Cdt. de Brigade à M. le Juge d'Instruction, à Nantua (AIN)

Deux expéditions destinées, la première, à M^r le
Juge d'Instruction, à Nantua, la deuxième aux
archives.

Identité de la victime

GUDIN, Maurice, 21 ans, né le 9 mai 1923 à Ochiaz (AIN) fils de Claudius François et de Martinet, Antoinette célibataire.